



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3095

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Yves Durand. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale qui, semble-t-il, n'est pas là. Allez-vous encore longtemps prétendre avoir raison contre tout le monde ? Depuis des mois, vous assenez toujours la même aberration : on peut faire mieux pour l'éducation en supprimant 16 000 postes, alors qu'on attend plus de 50 000 élèves supplémentaires.

La récente enquête PISA vous alerte sur les conséquences désastreuses de votre politique en matière de réduction d'effectifs d'enseignants. Vous n'en tenez aucun compte. L'OCDE met en avant que la France a le taux d'encadrement le plus faible d'Europe. Cela vous laisse totalement indifférent. Votre propre administration fait un rapport sur les grandes difficultés de la mise en place de la réforme des lycées, faute de moyens. Peine perdue, alors que vous vous étiez engagé à n'effectuer aucune suppression de postes dans les lycées. La semaine dernière, un grand journal du soir titrait ainsi : " Lycées sans options et fermeture de classes : le budget 2011 affaiblit l'école ". Vous y voyez sans doute une preuve supplémentaire de la malveillance de la presse à votre égard.

Quant aux enseignants et aux parents d'élèves, ils sont unanimes pour parler du gâchis dans l'éducation nationale. Le syndicat des chefs d'établissement vous a même crédité d'un 7 sur 20 pour la gestion de votre ministère, ce qui vous interdit toute session de rattrapage. (*Murmures sur les bancs du groupe UMP.*)

Si les seuls moyens ne sont pas suffisants pour effectuer les réformes dont l'école a besoin, ils sont nécessaires pour rétablir des conditions de travail décentes. Alors que votre Gouvernement s'apprête à supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune pour un coût de 4 milliards d'euros, êtes-vous prêt, comme nous vous le demandons depuis des semaines, à investir les 250 millions d'euros nécessaires au maintien des postes dans l'éducation nationale pour que l'école retrouve enfin sa place dans la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur divers bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Jeannette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser l'absence de M. Luc Chatel.

M. Albert Facon. Il est parti fermer des écoles !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. L'éducation nationale est une priorité pour ce Gouvernement (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC*) avec pour objectif d'assurer la réussite de chaque élève.

Je rappelle que le budget de l'éducation nationale s'élève à plus de 60 milliards d'euros, soit un quart du budget de l'État et que, malgré un contexte budgétaire difficile, il a augmenté de 1,6 % cette année.

M. Patrick Roy. C'est du bla-bla !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Depuis 1990, l'éducation nationale compte 35 000 professeurs supplémentaires, alors que le nombre d'élèves a baissé de 540 000. Des choix ont été faits par ce Gouvernement.

M. Michel Issindou. De mauvais choix !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Le choix de ne pas remplacer certains postes a été opéré avec un

grand discernement (*Rires et vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), ...

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. ...dans le cadre d'une discussion et, pour la première fois dans l'éducation nationale, entre l'administration centrale et les académies. Ce travail a pu déterminer de manière précise les moyens pour la prochaine rentrée scolaire.

M. Albert Facon. Et certains touchent des primes : 1 000 euros par classe fermée !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Nous avons tenu compte de la situation de départ de chaque académie...

M. Daniel Paul. C'est faux !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. ...et de la situation démographique de chaque académie. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

L'académie de Lille, qui est la vôtre, participera bien évidemment à cet effort. Vous avez parlé du taux d'encadrement. Il y est supérieur à la moyenne nationale.

M. Yves Durand. C'est faux !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Je vous confirme également que les moyens alloués à l'éducation prioritaire qui vous est chère, s'élèvent à plus d'un milliard d'euros dans le budget qui a été voté par votre assemblée pour 2011.

M. André Chassaigne. Ce n'est pas assez !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement maintient son effort en faveur de l'éducation nationale afin d'assurer la réussite scolaire de chaque élève, quelles que soient ses origines sociales. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3095

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 mars 2011